

SOLIDARITE REFUGIES

La Fondation de France se mobilise

Fidèle à son engagement auprès des personnes les plus vulnérables, en France comme à l'international, la Fondation de France a décidé de se mobiliser pour venir en aide aux populations fuyant actuellement les conflits et la misère, afin de leur permettre de renouer avec une vie plus sereine.

En fonction des ressources disponibles, la Fondation de France soutiendra des initiatives citoyennes solidaires portées par des associations, qui visent à aider et accompagner, dans la durée, les personnes nouvellement arrivées sur le territoire.

Quatre axes seront privilégiés :

- améliorer les conditions de vie, faciliter l'accès aux services de base : hébergement, santé, scolarisation,...
- apporter un soutien psychosocial aux plus fragilisés, notamment les enfants
- susciter de nouvelles solidarités entre habitants
- favoriser l'implication et la participation des arrivants dans la vie locale

Une attention particulière sera portée aux projets transversaux, proposant un accompagnement global, et émanant d'associations qui agissent en milieu rural ou dans les petites villes.

Comment faire un don

- par chèque bancaire libellé à l'ordre de :
Fondation de France - Solidarité Réfugiés
BP 22 - 75008 PARIS
- en ligne : dons.fondationdefrance.org (don sécurisé)

Contact presse :

Niki Vouzas – niki.vouzas@fdf.org - 01 44 21 87 05 / 07 86 48 75 82

Charlotte Delattre – charlotte.delattre@fdf.org – 01 44 21 8747